

FLASH MUNICIPAL

Les dernières actualités blacéennes

MIAM MIAM

UN NOUVEAU COMMERCE SUR BLACE

Et oui c'est bel et bien un **charcutier/traiteur** qui a ouvert ses portes le vendredi 8 juillet dernier : La **Maison POCHET-VOSSENAT** (63 Rue Louis Gaspard Dupasquier).

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de pousser leur porte, voici les services proposés

- de la charcuterie fabrication maison en majorité (sans sel nitrité rajouté et sans colorants)
- du traiteur 100% maison et de la volaille rôtie le week-end (sur commande la semaine)
- un rayon boucherie à la coupe.

Et pour la petite anecdote, ils ont les mêmes prénoms que l'ancien boucher et sa femme :-)

INFOS FOOD TRUCK - ET DE 3 !

Depuis mi-juin, c'est également un nouveau Food Truck tous les vendredis devant l'ancienne caserne des pompiers :

Camio di pizze.

N'hésitez pas à venir goûter leurs bonnes pizzas napolitaines au feu de bois (produits du terroir italien & corse - 100% maison)

Tél : 07 82 61 62 22

Pour mémo

Tous les jeudis : Tandoori masala - Cuisine Indienne de 17h à 20h30

Tél : 06 48 34 91 20

Tous les samedis : Manolo Pizza de 17h30 à 21h

Tél : 06 62 94 56 13

PETIT MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,
Chères Blacéennes, Chers Blacéens,

L'équipe municipale a le plaisir de vous présenter le nouveau flash municipal. Je vous souhaite une bonne lecture des différents articles pendant cette période estivale.

Fabrice LONGEFAY

LES VIGNES BLACÉENNES

Créée en 2003, cette association avait pour but de réunir les vignerons de Blacé autour de valeurs communes en dehors des structures syndicales. La crise viticole a malheureusement cassé ce bel élan et l'association est entrée en sommeil. Elle vient de renaître sous l'impulsion de jeunes viticulteurs désireux de se retrouver autour des valeurs initiales de l'association : promouvoir la viticulture blacéenne en communiquant sur la richesse des terroirs de la commune et faire exister le nom de Blacé dans le Beaujolais mais aussi au niveau national et pourquoi pas international ! Pour cela, l'association des vignes blacéennes souhaite créer un lien entre tous les vignerons du village quelques soient leurs modes de production (bio, conventionnel, négoce...) et leurs convictions : être vigneron à Blacé avant tout. Viticulteur, négociant ou propriétaire de vignes, n'hésitez pas à prendre contact avec eux. Les membres de l'association souhaitent également recréer une dynamique viticole au sein du village en développant le lien entre habitants et vignerons. Suite aux premières réunions, des idées ont germées et sont encore en incubation. Les premières actions ne devraient pas tarder à se concrétiser.

Président : Jean-Baptiste Bachevillier
(06 15 23 51 11 - jb@bachevillier.fr)

Vice-président : Cyprien Stiller

Secrétaire : Lan Bertrand

Vice-secrétaire : Karen Fougerat

Trésorier : Vladimir Vallat

Vice-trésorier : Alain Dugoujard



MAIRIE DE BLACE

36 Rue Adolphe Valette 69460 BLACE

Tél : 04 74 67 53 95 - Mail : secretariat@mairie-blace.fr

Suivez toute l'actualité de Blacé sur PanneauPocket et Facebook



www.mairie-blace.fr

ON RELOOKE L'ÉCOLE MATERNELLE !

Après l'édification du restaurant scolaire, la réfection du toit, la peinture du mobilier de la cour, nous attaquons l'intérieur du bâtiment ancien.

Cette fois-ci, ce sont les salles de classe, les toilettes, les bureaux administratifs qui vont prendre un coup de jeune.

En effet, durant les vacances d'été, un charpentier, un peintre plâtrier et un électricien vont travailler dur du 11 juillet au 15 août pour qu'à la rentrée, les petits et leurs parents ne reconnaissent pas leur milieu scolaire.

Nous allons abaisser les plafonds là où ils sont en cathédrale pour faciliter la gestion de la température et limiter les dépenses d'énergie. L'éclairage sera changé pour réduire la consommation d'électricité. Quant aux couleurs, elles ont été choisies par les maîtresses et les ATSEM. Elles seront douces et apaisantes... Mais, chut ! Pas un mot de plus, nous vous laissons la surprise pour le 1er septembre.

LA SALLE DES FÊTES À RÉPARER DEPUIS UN AN... QUE FAIT LA MAIRIE ?

Il y a maintenant plus d'un an, notre vieille salle des fêtes était partiellement endommagée par un incendie criminel. Un individu a, en effet mis le feu à une table à l'arrière de la salle et le feu s'est propagé et a totalement détruit le bar. Les dégâts sont importants. Ils sont évalués à 10% du budget annuel total d'investissement de la mairie. Une enquête a été diligentée et est toujours en cours, à ce jour.

Expert, contre-expert d'assurance, constatations par la gendarmerie, etc. tout cela a pris du temps.

L'analyse de l'état du bâtiment nous a, en outre, permis de noter des problèmes graves de fuite sur le toit, dont la couverture, tuiles et solives, demande réparation.

Avant l'incendie, la rénovation était en discussion, en concurrence avec d'autres projets. Depuis l'incendie qui rendait plus urgent encore de prendre une décision, trois options sont apparues :

-On répare la partie abîmée (et, bien sûr, la toiture),

-On rénove la salle des fêtes dans son ensemble, en remodelant l'intérieur et en revoyant totalement la décoration très datée.

-Non seulement on rénove la salle des fêtes existante mais on en profite pour l'agrandir.

Pour choisir parmi ces trois options, il a fallu faire des études de faisabilité techniques et financières. Il a fallu également visiter des lieux présentant des similarités dans des communes comparables à la nôtre.

Après analyse et discussion, le conseil municipal a pris la décision de rénover la salle des fêtes actuelle et d'y juxtaposer une salle polyvalente permettant la pratique sportive (basket, tennis, badminton, etc.) et donnant également la possibilité de recevoir beaucoup de monde à l'occasion des fêtes de conscrits ou d'événements comme la Folle Brocante.

Ceci va devenir un projet prioritaire. Il va demander beaucoup d'énergie et d'études avant que ne commencent les travaux de façon visible.

Selon les professionnels que nous avons consultés, il faut, au minimum de 12 à 18 mois pour affiner le projet, sélectionner les architectes, les assistants à la maîtrise d'ouvrage, conduire les appels d'offres auprès des artisans et sociétés de construction, rédiger les demandes de subventions, etc.

Tout ceci explique pourquoi la salle des fêtes n'est pas encore réparée et qu'il faudra encore patienter avant qu'elle le soit et que l'on puisse profiter d'un ensemble moderne, confortable, modulaire et qui satisfasse au mieux les besoins divers de notre communauté blacéenne.

CONCERT « ENTRE AFGHANISTAN ET INDE DU NORD »

Suite aux offres d'animations culturelles proposées par la Médiathèque du Rhône, la commission culture de la mairie a organisé un concert le samedi 4 juin 2022, à l'église de Blacé.

Ce concert intitulé « Entre Afghanistan et Inde du Nord » fut un joli moment d'évasion et de culture. Merci à M. Raonaq pour ce partage.

HORAIRES D'ETE DE LA BIBLIOTHEQUE

Juillet :

Mercredi 9h30 - 11h30

Vendredi 16h30 - 18h30

Août : Fermé jusqu'au 30

Réouverture le mercredi 31 août aux horaires habituels

ENTRETIEN DES ESPACES FLEURIS DE LA COMMUNE

Comme chaque année, une dizaine de bénévoles se sont réunis courant mai pour aider Nicolas et Julian, nos agents techniques, à mettre en place les plantes fleuries dans les jardinières et massifs du centre bourg et à Blaceret. Cette matinée a été l'occasion de créer un groupe qui se réunit le vendredi toutes les 3 à 4 semaines afin d'entretenir ces plantations : coupe des fleurs fanées, désherbage, arrosage si nécessaire.

Merci à tous ces bénévoles qui contribuent à embellir notre commune.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Il nous paraît nécessaire de rappeler **quelques règles que tout un chacun se doit d'appliquer et de faire appliquer** pour éviter les incivilités et permettre à tout le monde de profiter d'un été ensoleillé dans notre belle commune de BLACE.

INCIVILITES DANS L'ESPACE PUBLIC

STATIONNEMENT :

Il existe de nombreuses places de stationnement sur les différents parkings du centre bourg. Nous vous remercions de les utiliser et de respecter les places réservées ainsi que les arrêts minutes devant les commerces.

LA VITESSE :

Nous vous rappelons que la vitesse est limitée à 50 km/h en agglomération et qu'à Blacé, elle est limitée à 30 km/h dans certaines zones (Centre bourg, Fond de Blacé, Rue Alphonsine Courajod notamment).

Dans l'intérêt et la sécurité de tous, il est important de respecter cette limitation.

LES CHIENS :

Il est agréable de profiter d'une belle journée ensoleillée pour se promener avec son chien, à condition qu'il soit tenu en laisse. Ceci est une obligation sur le domaine public pour assurer la tranquillité et la sécurité de tous. Il est aussi obligatoire de ramasser les déjections de votre chien.

AU CIMETIERE :

Le cimetière est un lieu de recueillement ouvert à tous. Nous remercions chaque visiteur de respecter cet endroit. Nous vous remercions également de respecter les consignes de tri affichées au-dessus des containers.

LES DEPOTS SAUVAGES :

Sur notre commune, il existe plusieurs modes de collecte des déchets selon leur nature et nous vous remercions de trier et jeter vos déchets dans les lieux appropriés.

Nous vous rappelons que les bennes à verre sont réservées exclusivement au dépôt du verre et qu'il est interdit de laisser à proximité tout autre débris.

INCIVILITES DANS L'ESPACE PRIVE

Dans l'espace privé aussi certaines règles doivent être respectées pour permettre à tout le monde de passer un bon été.

TRAVAUX :

Pour les particuliers, l'utilisation des tondeuses et plus généralement de tout outillage bruyant est autorisé de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30 en semaine, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi et de 10h00 à 12h00 le dimanche matin. En dehors de ces horaires, toute infraction est passible d'une amende.

FEUX :

Nous vous rappelons que les feux et le brûlage des végétaux est interdit. Les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie, d'autant plus en ces périodes de fortes chaleurs.

LES PISCINES :

Se rafraîchir en profitant de sa piscine est légitime en été, mais ces moments de détente ne doivent pas être source de gêne pour les voisins. Alors pensez à eux lorsque vous plongez dans votre piscine.

LES FETES :

L'été est propice aux moments festifs en plein air. Pensez à prévenir vos voisins lorsqu'une fête est programmée et respectez les règles et horaires afin d'éviter le tapage nocturne.

BON ETE A TOUTES ET TOUS DANS LE RESPECT DE CHACUN.

SENSIBILISATION SENIORS

Sensibilisation sur la **cyber menace** auprès des seniors le **jeudi 22 septembre 2022** à partir de 14 heures à la salle des fêtes de Blacé.

Organisée par la gendarmerie de Villefranche, cette intervention permettra de sensibiliser aux arnaques sur internet mais aussi par téléphone et informer sur les différents phénomènes et modes opératoires. Elle se fera durant la rencontre du club Joie de Vivre au Bon Accueil mais est ouverte à tous les seniors de Blacé et Salles Arbussonnas.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE

- La classe de CM1-CM2 de Mme Tixier a travaillé, cette année, avec le conservatoire de Villefranche, sur la création de chansons. Pour finaliser le projet, un concert a été réalisé où les enfants ont pu dévoiler leur travail. Il a eu lieu à Blacé le jeudi 16 juin à la salle des fêtes. Un grand Bravo à tous les enfants !
- La fin de l'année scolaire a sonné et pour l'occasion, après 2 années de Covid, les maîtresses ont pu organiser une petite fête le vendredi 1er juillet, dans nos 2 écoles. Des moments festifs avec des chansons et un pot de l'amitié partagé avec enfants et parents. Ce fut également l'occasion pour la mairie d'offrir les traditionnels dictionnaires aux CM2 qui partiront pour le collège. Bonnes vacances à tous !

VAGUES DE CHALEUR ET CANICULE

Depuis le mois de juin, nous subissons plusieurs vagues de chaleur voire canicule.

Si vous vous sentez vulnérable durant ces périodes ou avez dans votre entourage des personnes que vous sentez en difficulté, manifestez-vous auprès de la mairie.

Un dispositif de veille ou de visite pourra être mis en place.

LES PROCHAINES ELECTIONS ?

Vous avez été nombreux à nous poser la question lors des élections législatives du mois de Juin, nous vous donnons les dates des futures élections :

- Européennes en 2024
- Municipales en 2026
- Présidentielle en 2027
- Législatives en 2027
- Départementales en 2028
- Régionales en 2028

Pour rappel, pour pouvoir voter, vous devez :

- Être inscrit sur les listes électorales. Pensez à vous inscrire en Mairie
- Présenter une pièce d'identité avec photo
- Avoir sa carte d'électeur (Facultatif, mais rend service aux personnes qui tiennent le registre ☺)

AGENDA - LES EVENEMENTS A VENIR

AOÛT

- Lundi 29 – Réunion à la mairie pour tous ceux prêts à donner un coup de main pour l'organisation de la randonnée.

SEPTEMBRE

- Vendredi 9 – Concours de pétanque nocturne - Classe en 4
- Dimanche 25 – Randonnée pédestre - CCAS

OCTOBRE

- Durant tout le mois - Octobre rose
- WE du 1er et 2 - 50ème Rallye Motocycliste Beaujolais
- Dimanche 9 - Vente Saucisson aux gènes - Classe en 7
- Samedi 15 - Les 4B - Classe en 6
- Samedi 22 – Bal d'Halloween - Sou des écoles



NOVEMBRE

- Dimanche 6 - Vente Choucroute - Classe en 8
- Vendredi 11 – Armistice 1918 - Défilé et vin d'honneur
- Dimanche 13 – Vente Cuisse de canard confite - Classe en 2
- Dimanche 20 – Vente Escargots - Classe en 0
- Dimanche 27 – Après-midi Jeux de société - Classe en 5

DECEMBRE

- Dimanche 11 – Petit déjeuner de Noël et Vente de sapins - Sou des écoles

OCTOBRE ROSE

Dans le cadre de **Courir pour Elles**, le dimanche 1er mai dernier, une cinquantaine de marcheurs et coureurs se sont retrouvés pour un moment sympathique, sportif, solidaire sous un beau soleil. Un petit échauffement a été proposé en amont.

Dans la continuité de cet évènement, Blacé se mobilise pour Octobre Rose, **mois consacré à la lutte contre le cancer du sein**. Deux réunions citoyennes, rassemblant blacéens et élus ont déjà eu lieu afin de partager des idées : évènement, fil rouge, décoration, ...

Il est encore temps de nous rejoindre, des ateliers de création déco sont prévus à la rentrée. Dans ce cadre, là, nous faisons un appel aux dons de tissus rose et blanc (à déposer au secrétariat de la mairie).

MAIRIE DE BLACÉ

**36 Rue Adolphe Valette
69460 BLACÉ**

Tél : 04 74 67 53 95

Fax : 04 74 60 50 38

secretariat@mairie-blace.fr



Horaires d'ouvertures

Du lundi au vendredi

9h à 12h et de 16h à 18h

fermée le mercredi après-midi

(Fermé le lundi et jeudi après midi pendant les vacances scolaires)

M. le Maire, Fabrice Longefay
reçoit sur rendez-vous.

Commission Communication

Président Fabrice Longefay

Vice-Présidente Laura Brunel

Membres

Charlotte Socié, Emeric Forestier, Antoine Galland, Sandrine Ballu, Patrick Lhorisson

Correspondants Presse

Le Progrès

Robert Hanskens : 06 08 91 48 96
r.hanskens@gmail.com

Le Patriote

Philippe Calleeuw : 06 83 32 07 81
pcalleeuw.lepatriote@orange.fr